

Lévis, le 27 mars 2018

Aux parents des élèves de la  
Commission scolaire des Navigateurs

**Objet : Examens commission scolaire et examens du Ministère**

---

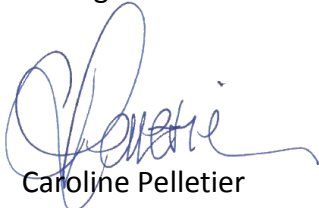
Chers parents,

La fin d'année arrive à grands pas et la session d'examens également. À cet effet, nous croyons important de vous mentionner que tous les cellulaires, montres intelligentes ou autres appareils numériques doivent être laissés dans les casiers ou déposés dans une boîte à l'avant du local d'examen.

**Un élève qui contreviendrait à ce règlement sera immédiatement expulsé de la salle d'examen et déclaré coupable de tricherie.**

Nous vous invitons donc à rappeler cette consigne à votre enfant afin d'éviter les conséquences négatives qui y sont associées.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.



Caroline Pelletier  
Directrice adjointe aux Services éducatifs  
Commission scolaire des Navigateurs